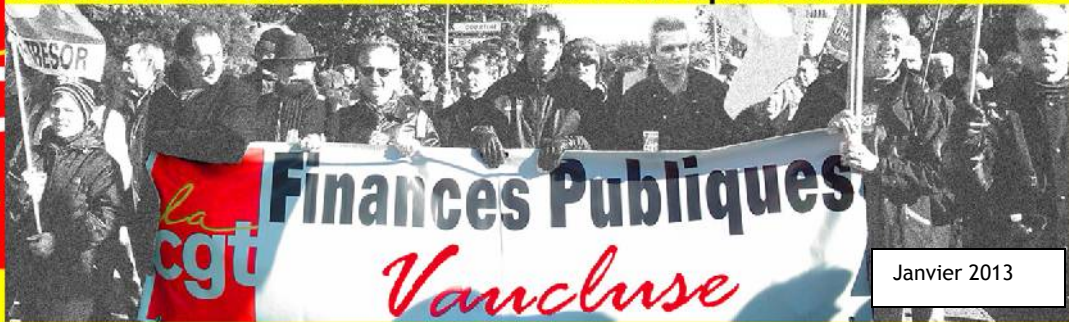




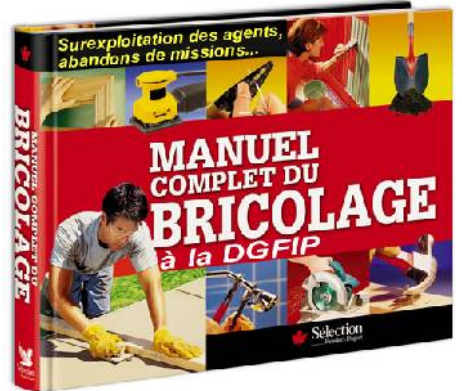
REGARDS



SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : ILS VEULENT NOTRE PEAU !

On l'a compris, la Direction générale des Finances publiques doit maigrir. Le sort de notre administration est devenu le symbole du recul de l'Etat, fer de lance des conceptions économiques dominantes. Cette tendance lourde résiste à l'alternance politique. La sphère publique doit céder la place à l'entrepreneuriat. Il paraît que nos missions ne sont pas "régaliennes". Et quand bien même elles le seraient ? Certains pouvoirs de police ne sont-ils pas aujourd'hui bradés au privé ? La recherche d'économies budgétaires n'est qu'un prétexte. Nous savons bien que pour chaque emploi de catégorie C supprimé, ce sont des postes de cadres supérieurs qui sont créés. Ce n'est pas la CGT qui le dit, mais la Cour des Comptes. On est donc dans le symbole. La Fonction Publique, c'est du « gras » superflu, qu'il faut éliminer. Et surtout, les fonctionnaires, avec leurs garanties statutaires (les contraintes inhérentes au statut ne sont, bien sûr, jamais mentionnées), sont une anomalie face à la précarisation continue du salariat. Alors, comme il est délicat politiquement de supprimer des policiers ou des enseignants, on tape dans la réserve « inépuisable » du ministère des Finances. Dans ces conditions, il devient évidemment de plus en plus délicat d'assurer les missions. Les technocrates qui nous dirigent le savent fort bien. Le pire est donc à venir : abandon de missions, suppressions d'implantations (certains départements en subiront dès l'année prochaine, mais l'aboutissement de la réforme territoriale va accélérer le mouvement). Et c'est la structure même de la Fonction Publique d'Etat qui risque d'être remise en cause avec "l'acte trois" de la décentralisation. Certains projets prévoient une régionalisation des missions et des personnels, faisant voler en éclat notre statut.

Seule la mobilisation, dans l'unité syndicale, pourra repousser ces perspectives redoutables pour nos métiers, nos garanties collectives et nos vies personnelles.



Répartition des suppressions d'emplois 2013

Services et postes	A	B	C	Cumul C et B
SIP SIE Apt			-1	-1
SIE Carpentras			-1	-1
SIE Cavaillon			-1	-1
SIE Orange			-1	-1
SIE Avignon Est		+1	-1	
SIP Avignon Ouest			-1	-1
SIP Avignon Est	+1			
SIP Carpentras			-1	-1
SIP Cavaillon			-1	-1
SIP Orange			-1	-1
CDIF Avignon		-1	-1	-2
PCE Avignon		-1		-1
PCE Carpentras	-1			
CFP Bollène			-1	-1
CFP CH Avignon			-1	-1
Paierie Départementale		+1	-2	-1
CFP Pertuis			-2	-2
Avignon municipale	+1		-1	-1
CFP L'Isle Sur Sorgues		+1	-1	
CFP Monteux		+1	-1	
Direction Pôle gestion publique Service CDC-DFT			-1	-1
Direction Pôle gestion fiscale Pôle recouvrement		-1		-1
Direction Pôle transverse Budget logistique			-1	-1
Direction Huissiers du trésor	-2			

Faux arguments et vrais enjeux

Depuis 2010, Cavaillon a perdu huit emplois, Carpentras huit également, Orange neuf, soit à chaque fois l'équivalent d'une grosse trésorerie mixte. Le CFP du centre hospitalier d'Avignon a perdu trois postes en trois ans, idem pour la paierie départementale.

Pour justifier les suppressions d'emplois, la DDFiP de Vaucluse ose invoquer une "logique d'équité et de solidarité" entre la Direction et les services.

Elle a réussi à débusquer de nouveaux gains de productivité pour le service public local grâce à la dématérialisation accrue (paiements).

Elle confirme aussi la perte de 3 emplois suite au transfert de la gestion du centre hospitalier de Pertuis vers celui du "pays d'Aix" décidé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) mais limite la casse à 2 suppressions pour cette année.

Mais, dans sa grande mansuétude, la Direction a décidé de ne supprimer qu'un emploi par service pour "éviter un trop grand bouleversement dans l'organisation des travaux".

Pour les SIP (télédéclarations, dpr) et les SIE (gains de productivité liés à la progression des téléprocédures), il ne s'agira que d'un simple "mouvement des emplois" (sic) qui fait perdre un agent C dans chaque service mais épargne le SIP d'Avignon Est qualifié de "grand site", renforcé par la création d'un poste d'inspecteur. Le poste de cadre C du SIE Est est, lui, compensé par la requalification de l'emploi en cadre B.

Et que dire du Centre des impôts fonciers d'Avignon ? Déjà saigné à blanc les années précédentes, il perd deux emplois (un C et un B géomètre) au moment où lui échoit la révision foncière de tous les locaux commerciaux de son ressort. La question se pose très clairement désormais: quel est l'avenir du cadastre en Vaucluse ?

Cette fois-ci, le pôle de contrôle et d'expertise n'échappe pas lui non plus au massacre : 1 emploi B disparaît sur Avignon et un emploi A à Carpentras. Tout cela pour assurer une "meilleure couverture du terrain" tout en "consolidant" les missions fondamentales, un vrai tour de magie ! Le moyen : réorienter les agents vers "leur cœur de métier" et transférer le contrôle des dossiers à fort enjeu vers les FI et cellules CSP des SIP. Voilà comment, en un tour de main, on règle l'affaire.

Dans le réseau comptable, c'est un saupoudrage, requalifications comprises, en attendant le big bang de la réforme territoriale.

Pour faire accepter ces choix, la Direction Générale demande aux agents de proposer eux-mêmes des "simplifications", de participer à la "démarche stratégique", et ainsi, collaborer à la vague dévastatrice des emplois et des missions publiques.

Pour la CGT, il ne peut être question de s'associer à une telle démarche !



La charte d'Amiens fut en 1906 le texte qui permit d'unifier les différents syndicats de métiers et de bourses du travail à l'origine de la création de la CGT.

Le point majeur de cette charte (qui est aujourd'hui l'article 2 des statuts de la CGT et peut être même aussi de la CGT-FO, c'est peu dire) : **"la CGT groupe en dehors de toute école politique, religieuse, patronale et gouvernementale ... (ça c'est ce qu'à retenu FO) tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat"** (autrement dit la reconnaissance de la lutte des classes et la suppression du capitalisme ndlr).

FO pour la lutte des classes et pour l'abolition du système capitaliste ! On n'avait pas compris ça.

Se faire les champions de la Charte d'Amiens en oubliant la moitié ... C'est l'attitude de FO, pas celle la CGT. A l'heure où la lutte des classes est largement reconnue dans l'opinion (sondage récent), ça fait une différence !

REVES,...BREVES,...BREVES,... BREVES,...BREVES,...BREVES,...BREVES,...BREVES

CRÉDIT D'IMPÔT

Les **cotisations syndicales** ne feront plus l'objet seulement d'une réduction mais d'un crédit d'impôt. Autrement dit, dorénavant même les salarié-es non imposables en bénéficieront.

Cette mesure devrait les aider à faire le pas de l'adhésion. A la CGT par exemple.

MUTATIONS

La **date limite** de saisie des demandes pour le mouvement du 1er septembre 2013 (catégories A gestion publique et A, B et C filière fiscale) est fixée au **21 janvier**.

La CGT a demandé son report au 1er février compte tenu de la parution tardive du projet d'instruction et de l'introduction de nouvelles règles dans le cadre de l'harmonisation entre les filières.

Une bonne rédaction de la demande permet de mettre toutes les chances de son côté : n'hésitez pas à solliciter les conseils et l'aide de la CGT.

COUCOU, REVOILA LES RETRAITES !

Le conseil d'orientation des retraites (COR) a rendu son 11^{ème} rapport fin 2012. Sans surprise, selon les hypothèses, il fait apparaître un besoin de financement de 20,8 à 24,9 milliards d'euros en 2020, qui s'explique par les conséquences de la crise sur le financement des retraites, en premier lieu le chômage. Ce sont donc bien les conditions économiques et non la démographie qui sont le facteur déterminant de l'équilibre financier des régimes de retraite !

Parallèlement, le rapport montre que les réformes successives ont conduit à une dégradation importante du pouvoir

d'achat des retraités. La question principale est donc, pour la CGT, d'affecter des ressources nouvelles à leur financement. Elle a fait des propositions précises en ce sens, en particulier la modulation des cotisations dites «patronales », la mise à contribution des revenus financiers, et la soumission à cotisations sociales de l'épargne salariale et de l'ensemble des primes. Finalement, ce rapport montre que les revendications de la CGT (retour de la retraite à 60 ans pour tous, pension représentant au moins 75% des revenus d'activité, indexation des pensions sur les salaires) n'ont rien d'idéalistes.

La DGFIP :

un quinquennat pour ne rien changer.

Crise oblige, il faut faire des économies. Heureusement, notre DDFIP, à défaut d'avoir des moyens, a au moins des idées. Pour faire du neuf avec du vieux, il a fait appel à D&CO et Valérie Damido.

« Du coup les p'tits loups, on va maroufler le CDIF d'Avignon pour dissimuler les deux emplois supprimés. Dans les SIE, on met en bon coup de peinture pour faire propre. En revanche, on met des rayures verticales, ça amincit et personne ne verra la période de vache maigre. Et dans les SIP, on met des miroirs partout aux murs comme ça on a l'impression de doubler les effectifs »

Ca ne dupe personne mais pour une fois qu'ils mettent du coeur à l'ouvrage.

Elections dans les Très Petites Entreprises

Les salariés des TPE placent la CGT très largement en tête !

Avec un résultat de 29,54% au niveau national la CGT arrive très largement en tête du 1er scrutin de représentativité dans les très petites entreprises, scrutin où 465 756 électeurs et électrices se sont exprimés malgré les obstacles innombrables. Notre organisation devance la CFDT (19,26%) et FO (15,25%).

En PACA, (nous ne pouvons pas avoir les résultats par département), la CGT avec 32, 25% (non cadre) et 30,52% (cadre et non cadre) arrive encore en tête devant FO 16,64% et la CFDT 15, 85%. Alors que pas moins de 21 listes étaient en présence.

L'UD CGT remercie les salariés vauclusiens qui ont porté leur choix sur la CGT. Ce résultat obtenu donne encore plus de poids à ceux qui n'acceptent pas une régression sociale majeure dans la négociation sur l'emploi en cours. Dans les conventions collectives et au niveau national interprofessionnel ce résultat renforce la place de la CGT et donne du poids aux exigences portées par les salarié(e)s des TPE et renforce leur volonté d'obtenir de véritables lieux de négociation avec des élus pour les représenter et les défendre

Forts de ce résultat, les salariés peuvent compter sur la présence de la CGT en Vaucluse et agir avec eux en faveur de nouvelles conquêtes sociales.